

Bourses doctorales du Fonds relatif à la protection du droit à la vie privée – Appel à candidatures pour les personnes étudiantes en science politique

Les Directions des programmes d'études des cycles supérieurs en droit et en science politique de la Faculté de science politique et de droit (FSPD) de l'UQAM sont heureuses d'annoncer le lancement du concours de bourses doctorales 2026-2027 du [FONDS META de la FSPD](#).

À titre d'institution universitaire bénéficiaire de l'entente de règlement dans le recours *Stuart Thiel c. Meta Platforms inc.*, la Faculté de science politique et de droit (FSPD) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) **offre jusqu'à 4 bourses de 26 250 \$ (2 en sciences juridiques et 2 en science politique) pour une candidate, un candidat au doctorat qui s'engage à réaliser un rapport de recherche dans le cadre d'un cours de lectures dirigées sur une problématique visant à promouvoir et à protéger le droit à la vie privée, au Québec¹, à l'ère du numérique**. Le processus de rédaction de ce rapport qui sera appuyé par cette bourse abordera cette thématique sous un angle de sciences juridiques et/ou science politique au Québec ou ayant un impact au Québec. Cette exigence permet de répondre aux besoins identifiés par la Cour supérieure du Québec et par les requérants du recours collectif identifié ci-dessus.

Exigences :

- Être inscrit à temps plein dans un programme de doctorat de la FSPD et faire une thèse sous la direction d'une personne professeure régulière au sein la FSPD;
- Orienter sa thèse de doctorat sur la promotion et la protection du droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique;
- Fournir un aperçu du sujet de votre thèse/projet de recherche, y compris les questions sur lesquelles portera la recherche, son contexte, ses objectifs, sa méthodologie, son importance et sa contribution prévue à l'avancement des connaissances;
- Déposer dans les 12 mois, un rapport d'activité dans le cadre du cours de lectures dirigées associé au programme d'attache;
- Avoir un projet de thèse qui vise à promouvoir et à protéger le droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique;
- S'engager à s'inscrire à la proposition de thèse dans un délai de 24 mois après la date d'inscription;
- S'engager, avant le dépôt final de la thèse, à présenter un chapitre de sa thèse ou les résultats de recherche de sa thèse lors d'une journée facultaire de la relève ou lors d'une autre initiative avec approbation de la Faculté.

Objectifs :

- La bourse vise à stimuler la recherche étudiante qui vise à promouvoir et à protéger le droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique;

¹ L'appel reprend l'expression utilisée par la Cour supérieure dans l'Entente de règlement conclue en 2024 entre les parties au litige, p. 21.

- Elle vise aussi à accompagner la production scientifique de la relève à l'étape de la rédaction d'une thèse de doctorat;
- Et à reconnaître l'excellence et l'engagement d'une personne étudiante dans un programme de doctorat de la FSPD dans le champ visé.

Critères de sélection :

- Excellence, pertinence et originalité du projet en adéquation avec la problématique de la promotion et la protection du droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique (30%);
- Potentiel de réalisation et aptitude à réaliser le projet proposé (20%);
- Excellence du dossier académique (30%);
- Démontrer un intérêt marqué pour les enjeux liés aux interactions entre droit privé et numérique au Québec ou ayant un impact au Québec (20%).

Le comité d'évaluation se réserve le droit de ne pas octroyer la bourse si les candidatures ne sont pas méritoires. Il est à noter qu'à compétence égale, l'avantage sera donné à une personne candidate qui ne bénéficie pas déjà d'une bourse de doctorat CRSH ou FRQ.

Dossier de candidature :

1. Lettre d'admission au doctorat dans un des deux départements de la Faculté de science politique et de droit (FSPD)
2. Lettre d'intention ou de motivation (maximum 1 page)
3. Présentation du projet de thèse et de son lien avec la thématique (2 pages)
4. CV à jour (voir, par exemple, les formats suivants : CRSH, FRQ)
5. Relevés de notes à la maîtrise ou d'un programme de maîtrise équivalent
6. **Deux lettres d'appui d'une page maximum chacune faisant état des aptitudes en recherche de la personne candidate et du potentiel d'impact du projet en fonction des exigences de la Cour. Une des lettres doit provenir de la direction de recherche.**

Le ou la candidate a la responsabilité de regrouper dans un seul fichier PDF, et, selon l'ordre établi ci-dessus, l'ensemble des documents, puis d'acheminer ce fichier à [Olivier De Champlain](#). **Seules les lettres d'appui doivent être adressées séparément à [Olivier De Champlain](#).**

Modalités de versement de la bourse :

La bourse de 26 250 \$ sera versée en 3 versements. Le premier (9 250\$) sera effectué au premier trimestre d'inscription, le second, à la réussite du cours de lectures dirigées, avec la rédaction d'un rapport associé (8 500 \$) et, si les conditions d'octroi ont été respectées, le troisième versement se fera lors de l'inscription à la proposition de thèse (8 500 \$).

Date limite :

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 1er février 2027 à 13 h 00.